

## Le FN n'est jamais du côté des salariés

PAR DAN ISRAEL ET MARINE TURCHI  
ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 28 AVRIL 2017



Pour nombre d'ouvriers et de précaires, Marine Le Pen est celle qui les entend le mieux. Mais dans les faits – les déclarations de ses dirigeants, leurs votes, leurs décisions, et même leur programme –, le Front national ne défend pas les intérêts des salariés. Démonstration en trois points.

Un grand, un immense sourire. En se rendant à l'improviste aux côtés des salariés de Whirlpool en grève à Amiens, mercredi 26 avril, Marine Le Pen ne cachait pas sa joie devant le coup de com' qu'elle s'est offert **aux dépens d'Emmanuel Macron**. Elle s'est prêtée de très bonne grâce aux selfies réclamés par les salariés dont l'usine fermera l'an prochain, ravis de cette rencontre inopinée. En une visite éclair de 20 minutes, et en s'évitant toute discussion de fond, la candidate du Front national a consolidé son image de responsable politique à l'écoute des ouvriers et soucieuse de protéger les Français les plus fragiles des méfaits d'une mondialisation malheureuse.

Indéniablement, cela fonctionne. Un des représentants CFDT de l'usine **a admis publiquement** qu'il votait Marine Le Pen. Pour nombre de salariés et de précaires, elle est celle qui les entend le mieux, celle qui est proche d'eux. Et pourtant. Derrière les mots, au-delà des postures destinées à lui rallier le plus grand nombre de voix, le Front national n'est pas aux côtés des salariés. Bien sûr, son programme prétend soutenir les services publics, lutter pour l'amélioration des bas salaires, en finir avec la loi sur le travail. Mais dans les faits, les déclarations de ses dirigeants, leurs votes, leurs décisions, et même leur programme, tout

se conjugue pour attester que le parti frontiste n'a au fond que faire des travailleurs ou des plus précaires. Démonstration en trois points.

**&gt; Pour lire notre analyse sur le grand flou du programme social d'Emmanuel Macron, cliquez ici.**

### • UN PARTI LOIN DES LUTTES SOCIALES

En se rendant directement à l'usine Whirlpool, pendant que l'intersyndicale rencontrait Emmanuel Macron à la chambre de commerce, Marine Le Pen **s'est aussi épargné** un délicat face-à-face avec les syndicalistes. Car lorsqu'il s'agit de prendre clairement position sur les mouvements sociaux, sur le droit de faire grève ou même de manifester, au FN, l'embarras règne. Jamais on n'a vu ses militants défiler aux côtés des salariés ou des retraités, du public comme du privé. Il y a un an, alors que les manifestations et les grèves battaient leur plein contre la loi El Khomri, Florian Philippot, le numéro deux du parti, **était sérieusement gêné** pour dire son soutien au mouvement, tellement il craignait de paraître cautionner une action de la CGT.

Le 20 mai 2016 sur Europe 1, Marine Le Pen elle-même se disait en faveur de l'interdiction des manifestations : « *En situation d'état d'urgence, il n'y a pas de manifestation* », lançait-elle. Avant de **faire volte-face** un mois plus tard sur TF1, en assurant « *respecte[r] la loi et notamment les grandes libertés publiques* ». En 2014, déjà, **elle avait mené la charge** contre les syndicats au micro d'Europe 1, leur reprochant d'être « *discrédités* », d'avoir « *refusé de s'opposer au libre-échange total* » et de défendre « *l'immigration qui pèse à la baisse sur les salaires* ».

Plus tranchée encore – car opposée à la ligne nationale-républicaine, teintée d'accents de gauche, qu'incarne Philippot – Marion Maréchal-Le Pen **estimait le 26 mai dernier** que « *le droit de grève équivaut à bafouer les droits des Français à se déplacer et à travailler* », et fustigeait « *ces syndicalistes, ultimes adeptes d'une lutte des classes périmée* », d'une « *stratégie du chaos* ». Des contradictions qui ont trouvé un écho jusqu'au rang des rares parlementaires FN, lors de l'adoption de la loi sur le travail. Alors même

que la dirigeante du parti dénonçait publiquement le texte, les deux frontistes du Sénat, David Rachline et Stéphane Ravier, **avaient tenté** d'y inclure plusieurs amendements visant à réduire les droits syndicaux, notamment dans les petites entreprises, et supprimer certains droits sociaux comme le compte pénibilité. Avant de les retirer sur injonction de Marine Le Pen. Laquelle aurait fait passer, selon *Le Canard enchaîné*, la même consigne aux députés Marion Maréchal-Le Pen et Gilbert Collard...



Affiche de la campagne européenne de Louis Aliot en 2009.

Il faut reconnaître que les accents sociaux du Front national, dans ses discours, ne sont pas nouveaux. Avant Marine Le Pen, son père avait entamé un virage, en partant à la pêche aux sans-voix, déçus ou abstentionnistes. Au **soir du 21 avril 2002**, il avait déclaré : « *N'ayez pas peur de rêver, vous les petits, les sans-grade, les exclus* » ; « *vous les mineurs, les métallos, les ouvrières et les ouvriers de toutes les industries ruinées par l'euromondialisme de Maastricht. Vous, les agriculteurs aux retraites de misère et acculés à la ruine et à la disparition, vous aussi qui êtes les premières victimes de l'insécurité* ».

Cinq ans plus tard, le fondateur du FN s'adresse à nouveau aux « *petits* », aux « *obscur* », aux « *sans-grade* » lors de la présidentielle, le **25 février 2007**, à Lille, et oppose « *le capitalisme financier planétaire* » à sa candidature, « *la voix du peuple* ». Dès 2009, le FN a tenté de récupérer la figure de Jean Jaurès, par une campagne d'affichage qui a fait grand bruit : «

*Jaurès aurait voté Front national.* » En 2012, Marine Le Pen avait fait du thème « *des invisibles* » un axe de sa campagne, entamant un an plus tard un « *tour de France des oubliés* ».

Mais c'est un paradoxe. Car sur le terrain, non seulement le Front national n'a jamais été présent dans les luttes sociales, mais longtemps, il n'a pas non plus été le bienvenue dans les usines. Un exemple parmi d'autres : le 27 janvier 2003, dans le Pas-de-Calais, commerçants, élus locaux et habitants de Noyelles-Godault font front aux côtés des salariés de Metaleurop Nord, l'usine qui a fermé cette année-là. Une petite délégation FN, menée par Steeve Briois, alors conseiller régional, se faufile dans le cortège. La caméra **du documentariste Edouard Mills-Affif les suit**. Ils sont écartés. « *Vous avez été baisés par la gauche. Eh bien, crevez avec la gauche !* », leur crie Steeve Briois en s'en allant.

Dans ses discours, lors de la présidentielle, en 2012, Marine Le Pen parlait peu des « *ouvriers* ». Mediapart avait fait le compte à l'occasion de trois discours (**Nice, Paris, Metz**) : le mot n'était cité au maximum qu'à trois reprises, tout comme ceux d'« *employés* » et de « *travailleurs* » (entre une et quatre fois). À Metz, en revanche, elle parlait six fois de « *patriotisme* », 44 fois de « *Français* » et 34 fois de « *France* ». À Nice, le terme « *immigrés* » (ou « *immigration* ») apparaissait 17 fois.

#### • AU POUVOIR, LE FN NE DÉFEND PAS LES PAUVRES

Dans la pratique, la contradiction du Front national entre le discours et les actes est plus saillante encore. S'il est souvent le premier à dégainer un communiqué lorsqu'un plan social massif est annoncé (par exemple **dans le dossier Vivarte**, où la classe politique a été **globalement silencieuse**), le parti ne défend pas les salariés dans ses votes et décisions, au niveau local comme européen.

Dans ses 11 villes, le Front national a pris de nombreuses mesures anti-sociales, dont voici quelques exemples. À Hayange (Moselle), le maire a demandé au Secours populaire **d'évacuer son local** municipal, reprochant à l'association, qui lutte contre la pauvreté,

d'avoir une « *idéologie communiste* » et de faire de la « *propagande pro-migrants* ». Face au refus de l'association de rendre les clés, il a envoyé un huissier, accompagné de la police municipale, puis, la semaine suivante, a fait couper l'électricité. Dans plusieurs communes, telles que Le Pontet (Vaucluse) ou Villers-Cotterêts (Aisne), la gratuité dans les cantines pour les plus pauvres a été supprimée. Au Pontet toujours, il a **supprimé** la prime des employés municipaux tout en essayant d'augmenter **son indemnité d'élu**.

À Fréjus (Var) et Mantes-la-Ville, les maires ont fermé un centre social (*lire nos articles ici et là*) ; à Beaucaire (Gard) la « Maison du vivre ensemble » – un centre socioculturel qui assurait le soutien scolaire d'une centaine d'enfants – a été contrainte de mettre la clé sous la porte après que la mairie a **supprimé sa subvention** de 53 000 euros par an. Le maire de la commune gardoise a aussi voulu mettre fin **aux impayés** dans les cantines scolaires en signalant à la CAF, au procureur de la République et à la protection de l'enfance les parents « *malhonnêtes* ». À Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), Steeve Briois a tenté de faire passer un arrêté « anti-mendicité agressive » que le tribunal administratif de Lille a suspendu. À Villers-Cotterêts, le maire a mis fin à la subvention aux syndicats.

Plusieurs maires ont aussi rechigné à se plier aux obligations en matière de logement social, au motif que ces logements ne seraient pas réservés en priorité aux citoyens français. Le parti frontiste est d'ailleurs visé **par une enquête** pour « provocation à la discrimination » car il avait recommandé à ses élus, dans un guide municipal, de défendre la « *priorité nationale dans l'accès aux logements sociaux* ».

À Béziers, Robert Ménard, soutenu par le FN, avait promis que sa ville serait un « *laboratoire social* ». Le maire a multiplié les mesures visant les plus précaires. Il a ainsi proposé la suppression de l'étude surveillée du matin aux enfants de chômeurs. Il veut aussi convoquer les auteurs de petits délits à la mairie pour des « *rappels à l'ordre* », et souhaite suspendre les aides sociales municipales de ceux qui ne se plieraient pas à la procédure.

Dans les conseils régionaux, le Front national s'est souvent limité à un discours de dénonciation, plutôt que de propositions. Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les élus frontistes se sont tenus très loin des luttes des salariés de **Fralib** (filiale d'Unilever fabriquant les thés Lipton) et **NetCacao** (chocolaterie marseillaise), deux usines au bord de la fermeture en 2011. Le parti a été absent des manifestations des Fralib, qui protestaient contre la délocalisation de leur activité en Belgique. En octobre 2010, ses 24 élus au conseil régional n'ont pas non plus voté la motion de « solidarité avec les salariés de Fralib » proposée par la gauche (*lire notre article*).

Au Parlement européen, loin des caméras françaises, qui se risquent rarement au-delà des séances plénières, les positions antisociales s'épanouissent plus largement encore. C'est le site Bastamag **qui épingle le mieux** le double discours du parti frontiste. Le 4 octobre 2016, alors qu'Alstom **vient d'annoncer** sa volonté de fermer son usine historique de Belfort, et que Caterpillar supprime 2 500 emplois de son usine de Charleroi en Belgique, plusieurs groupes parlementaires européens tentent de faire voter une résolution « sur la nécessité d'une politique européenne de ré-industrialisation ». Ils demandent à la Commission européenne une sérieuse réflexion sur la politique industrielle européenne, pour éviter les délocalisations vers les pays moins-disant socialement et « sécuriser les emplois industriels européens ». Dix-huit députés FN, dont Marine Le Pen, ont voté contre cette résolution, et seul Florian Philippot s'est prononcé pour. La résolution a été adoptée.

Comme le montre toujours Bastamag, ce vote du FN contre les travailleurs au niveau européen **n'est en fait pas isolé**. En janvier, tous les eurodéputés du parti ont voté contre la proposition de créer un socle européen des droits sociaux, censé lutter contre le dumping social. Il s'agit de formaliser un seuil minimal de droits sociaux que les États membres doivent impérativement respecter. Las, pour le parti de Marine Le Pen, la souveraineté nationale doit primer, même sur ce sujet.

Les positions sont tout aussi contradictoires concernant le libre-échange, qui est pourtant désigné comme l'ennemi numéro 1 des salariés dans le discours frontiste. En commission, ni Marine Le Pen ni son suppléant n'ont voté sur le projet d'accord de libre-échange transatlantique, le Tafta, **en mai 2015**. Idem **en janvier 2017** au sujet de l'accord de commerce entre Europe et Canada, le Ceta. Marine Le Pen n'est allée voter contre le Ceta qu'en séance plénière.

#### • UN PROGRAMME SOCIAL PENSÉ POUR LES PATRONS ET LES PLUS RICHES

Toutes ces vérités transparissent largement lorsqu'on se plonge dans le programme social du FN, comme Mediapart **l'a déjà fait ici**, pour mieux dissiper l'illusion entretenue par Marine Le Pen et ses troupes. Car, au-delà d'une inacceptable préférence nationale, le parti des Le Pen ne préconise quasiment aucune mesure destinée à réduire les inégalités et à protéger les plus pauvres ou les plus précaires. C'est par exemple ce que soulignait fort bien cette militante proche des Insoumis **sur Twitter**.

Point symbolique s'il en est : le Smic. Marine Le Pen, si prompt à dénoncer la baisse du pouvoir d'achat des Français, ne propose en fait pas d'augmenter le salaire minimum. « *Cela entraîne une charge supplémentaire pour les entreprises, qui sont déjà dans une très grande fragilité dans notre pays* », **a décrété la candidate** en janvier. Et alors qu'en 2012, elle assurait qu'elle revaloriserait de 200 euros net par mois tous les salaires jusqu'à 1 500 euros, grâce à une taxe de 3 % sur les produits importés en France, **elle ne parle désormais plus que** de « *prime de pouvoir d'achat* » pour « *les bas revenus et les petites retraites* », de « *près de 80 euros par mois* ». Signalons au passage que la taxe à l'importation devrait immanquablement renchérir le prix de produits achetés tous les jours par des consommateurs, et frapper plus durement les moins fortunés qui n'ont parfois pas les moyens de se payer du « made in France ».

Marine Le Pen ferme aussi les yeux sur les mutations du travail, et son programme donne en fait la priorité aux petits patrons, promettant d'« *alléger la complexité administrative et fiscale* », de supprimer

le compte pénibilité instauré par le gouvernement socialiste pour « *libérer* » les entreprises, et de recentrer sur les PME et sur les start-up le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Tout comme Emmanuel Macron, elle projette d'ailleurs de transformer le CICE en allègement durable de cotisations sociales. Et tout comme lui, elle propose de permettre de sortir des 35 heures par des négociations « *au niveau des branches professionnelles* ». Elle veut aussi privilégier les entreprises françaises dans l'attribution de marchés publics, et lutter contre la directive sur les travailleurs détachés, en l'abrogeant. Mais elle néglige, tout comme les collectivités locales qui marchent dans ses pas avec **la désormais fameuse « clause Molière »**, que si la France accueille bien 286 000 travailleurs détachés sur son territoire, elle est aussi le troisième pays à en envoyer partout en Europe : 120 000 Français travaillent sous ce statut sur tout le continent.

Le Pen annonce encore sa volonté de rétablir la défiscalisation des heures supplémentaires, mesure permettant à certains salariés de gagner plus, mais bloquant l'accès au marché du travail à de nombreux autres demandeurs d'emploi, et surtout par définition inégalitaire, puisqu'elle ne bénéficie qu'à la moitié des foyers français les plus riches, ceux qui payent l'impôt sur le revenu (les autres inconvénients de cette mesure **sont listés ici** par *Libération*).

Le cas des heures supplémentaires n'est pas isolé. Le programme du FN est en fait en bonne partie dirigé vers les plus aisés, et non les précaires que Marine Le Pen drague ouvertement. C'est particulièrement clair pour **les mesures fiscales**. Ainsi, s'il prévoit bien une baisse générale de 10 % de l'impôt sur le revenu pour tous les Français gagnant jusqu'à 6 000 euros par mois, le programme ne propose pas de hausse d'impôt pour les plus riches, bien au contraire.

Le FN projette par exemple de « *rétablir la demi-part des veuves et veufs* ». La suppression de cette demi-part en 2008 – mesure qui avait pris son plein effet en 2013 – avait été vivement ressentie par les ménages les plus faibles. Mais depuis, le gouvernement a fait adopter un dispositif d'exonération permanent pour

les revenus inférieurs à 13 553 euros. Autrement dit, le FN semble vouloir faire baisser la part d'impôt des revenus de la classe moyenne, mais aussi au-delà, puisqu'il n'annonce pas de plafond à cette mesure. En annonçant qu'il envisage de « *rehausser progressivement le plafond du quotient familial* », il poursuit dans la même logique, car le quotient familial bénéficie d'autant plus à un foyer fiscal que ses revenus sont importants.

La dernière mesure annoncée est quant à elle directement pensée pour les plus riches : limiter fortement le montant des impôts sur les successions, en permettant de transmettre à ses descendants, sans taxation aucune, jusqu'à 100 000 euros tous les cinq ans (au lieu de quinze ans actuellement). Le tout peut-être au nom de la « *solidarité intergénérationnelle* », mais certainement pas de la justice fiscale.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : [contact@mediapart.fr](mailto:contact@mediapart.fr)

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : [serviceabonnement@mediapart.fr](mailto:serviceabonnement@mediapart.fr). ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.